

Communiqué de Paysages de France

Contacts Paysages de France : ↩

06 82 76 55 84 - 06 88 44 26 91 - 06 37 19 44 69 - 02 47 96 40 14

Projet de décret scélérat "écrit" par les afficheurs : Paysages de France : ↩ ▸ demande l'ouverture d'une ENQUÊTE PARLEMENTAIRE, ↩ ▸ lance 2 "CYBERACTIONS" ↩ ▸ écrit à François HOLLANDE

Un monstrueux projet de décret vise à remettre en cause des dispositions clés du code de l'environnement en matière d'affichage publicitaire. ↩

Le comble est que cela ajouterait des dizaines de milliers de panneaux lumineux énergivores, en contradiction totale avec les objectifs poursuivis dans le cadre de la COP21.

Alors que toutes les (petites) avancées encore envisagées au printemps 2013 par le ministère de l'Écologie sont aujourd'hui complètement oubliées, les mesures figurant dans ce projet sont un invraisemblable cadeau aux afficheurs.

↩

- **C'est au visage même de la France que ce projet s'attaque ! ↩**
- **C'est à des millions de citoyens qu'il s'en prend. ↩**
- **C'est à l'un des socles les plus sûrs et non délocalisables par définition de l'économie de notre pays que ce décret irresponsable porterait atteinte.**

Face à ce multiple scandale, Paysages de France a décidé d'alerter tous les députés et sénateurs et demande l'ouverture d'une enquête parlementaire.

L'association a lancé également deux "cyberactions" afin que les citoyens puissent interpellier leurs représentants à l'Assemblée nationale ainsi que Ségolène ROYAL, qui jusqu'à présent se tait.

Enfin, Paysages de France [vient d'écrire à François Hollande, Président de la République.](#)